

Du neuf dans les lectionnaires

« L'Évangile de Jésus »

Jean-Claude REICHERT

Cette année, au 3^e dimanche du temps ordinaire, la proclamation de l'Évangile nous fera entendre un mot que nous n'avions pas l'habitude d'entendre jusqu'ici dans l'ancienne traduction liturgique de la Bible. « Jésus partit pour la Galilée proclamer l'Évangile de Dieu ; il disait : "Les temps sont accomplis : le règne de Dieu est tout proche. Convertissez-vous et croyez à l'Évangile". » (Mc1, 14-15)⁽¹⁾

Le mot « évangile » (avec une minuscule) nous est familier. Dans le langage courant, il désigne les quatre livres du Nouveau Testament qui racontent Jésus, ses paroles, ses gestes et le chemin de sa vie : l'évangile selon saint Marc⁽²⁾, l'évangile selon saint Matthieu, selon saint Luc ou saint Jean. Mais ce n'est pas en ce sens que l'actuelle traduction liturgique emploie le mot « Évangile » quand il dit que Jésus le proclame et invite à y croire.

Rappelons-nous la préposition « selon » que, par commodité, nous escamotons souvent. Nous disons par exemple « l'évangile de Marc » alors que c'est la proclamation de l'Évangile « selon » saint Marc. Il n'y a pas quatre Évangiles différents mais quatre évangiles qui chacun disent un seul et même Évangile. Et cet unique « Évangile » qui vient à nous par quatre livres différents, c'est Jésus lui-même.

C'est ainsi que débute le premier des quatre évangiles : « Commencement de l'Évangile de Jésus » (Mc1, 1). Saint Marc voudrait-il simplement signaler le début de son livre ? Comme s'il disait : Ici commence ce que je veux faire en écrivant un évangile ? Mais aucun auteur ne dit qu'il commence ! Il commence, un point c'est tout. Alors pourquoi cette insistance pour dire que ce livre a un commencement ? Parce qu'au commencement de tout ce qui sera raconté dans ce livre, il y aura toujours « l'Évangile de Jésus », l'évangile que Jésus est en personne. Chaque événement raconté, chaque parole rapportée nous

conduira à « l'Évangile de Dieu » qui se manifeste en Lui. « La vérité profonde aussi bien sur Dieu que sur le salut de l'homme, dit le Concile, resplendit à nos yeux dans le Christ. »⁽³⁾, si bien que nous pouvons dire qu'il est lui-même proclamation de Dieu, « l'Évangile »⁽⁴⁾.

L'ancienne traduction liturgique n'employait pas le mot « Évangile » mais l'expression « Bonne Nouvelle ». « Jésus partit pour la Galilée proclamer la Bonne Nouvelle de Dieu ; il disait : "Les temps sont accomplis : le règne de Dieu est tout proche. Convertissez-vous et croyez à la Bonne Nouvelle". » (Mc1, 14-15) Les traducteurs avaient évidemment raison ! Le mot « Évangile » correspond en effet à un mot grec qui signifie « proclamation officielle et solennelle d'un événement heureux » (*Verkündigung* en allemand) : une « Bonne Nouvelle ». Mais quand Jésus demande de « croire à la Bonne Nouvelle » on pouvait croire que Jésus demande de croire à un enseignement, à une idée. Or on adhère à un enseignement ou à une vérité, mais on croit en quelqu'un⁽⁵⁾.

C'est à nous tourner vers la personne de Jésus que s'emploie la nouvelle traduction. Quand Jésus vient, il est lui-même l'Évangile de Dieu, et c'est en Lui qu'il nous appelle à croire et vers lui qu'il nous invite à diriger nos vies. C'est bien ce que dit l'invocation à Jésus de la liturgie : « Évangile de Dieu, soleil étincelant de justice et d'amour, pénètre dans nos vies. Au plus profond des cœurs, purifie et transforme. »⁽⁶⁾

(1) Lectionnaire pour les messes des dimanches et des fêtes et solennités pouvant l'emporter sur le dimanche, Desclée-Mame, 2014, p. 529. La parole que proclame Jésus est aussi reprise en ces termes par le verset de l'Alléluia.

(2) C'est l'évangile qui revient de manière privilégiée durant l'année liturgique B où nous nous trouvons.



KATZENTHAL - Vitrail du Bon Pasteur

(3) Concile Vatican II, Constitution dogmatique sur la Révélation divine *Dei Verbum* n° 2.

(4) L'apôtre Paul parle ainsi d'innombrables fois. Par exemple : « J'ai mené à bien l'annonce de l'Évangile du Christ » (Rm15, 19) ; « Nous sommes arrivés pour annoncer l'Évangile du Christ » (2 Co10, 14).

(5) On ne peut évidemment pas croire en Jésus sans adhérer aux vérités qu'il nous a révélées à son sujet. « La foi n'est pas seulement un acte aveugle, une confiance sans contenu. (...) Elle est acquiescement à un contenu qui m'autorise à la confiance. Le fait d'avoir un contenu appartient à la structure même de la foi chrétienne. » (J. Ratzinger, *Principes de la théologie catholique*)